



EMPLACEMENT DISPONIBLE : MIN DE VIVY

ENTREPOT – BUREAUX



SITUATION DU MARCHÉ D'INTERET NATIONAL DU VAL DE LOIRE

Le Marché d'Intérêt National (M.I.N.) de Vivy annexe du MIN d'ANGERS est une station fruitière et légumière avec des équipements adaptés au commerce de gros. Proche d'un accès autoroutier (A85), Le MIN de Vivy est également un lieu d'expédition de fruits et légumes de la région saumuroise.

DESCRIPTIF DU LOCAL

Le local est composé d'un espace de stockage d'environ de 200m², d'un congélateur de 16 m² (30m³) et d'un modulaire vitré implanté à l'intérieur de celui-ci de 16 m² qui fait office de bureau.

Le local est accessible via une rampe béton d'une part et un quai de déchargement d'autre part. Deux portes sectionnelles et deux portillons desservis par des escaliers de quatre marches permettent d'accéder au bâtiment sur la même façade.

CONDITIONS FINANCIERES

- Redevance annuelle :
 - 230 m² x 45 € / m²
- Dépôt de garantie : (3 mois de loyer TTC toutes charges comprises)
- Taxe foncière : Exonération pour l'ensemble des concessionnaires du MIN
- Type de contrat : Contrat d'occupation précaire du domaine public / durée de 1 à 5 ans
- Particularités :
 - Chauffage des bureaux : électrique

DISPONIBILITE

- Immédiate

LE MIN DE VIVY

- Site accessible 24h/24,
- Stationnement assuré,
- Fournisseur emballages pour fruits et légumes,
- Chambres froides en froid positif et négatif.

ATTRIBUTION

Conformément aux dispositions de l'article L. 2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques, le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance du public la manifestation d'intérêt spontanée d'un opérateur économique, qui souhaite occuper un emplacement du Marché d'Angers et de Vivy, ci-après défini. Si aucun candidat supplémentaire ne se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnée dans le présent avis, la SOMINVAL pourra attribuer à l'opérateur économique intéressé l'emplacement visé, dont les caractéristiques essentielles sont précisées ci-après. Si un candidat supplémentaire au moins se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnée ci-après, la SOMINVAL, après analyse, attribuera l'emplacement à l'opérateur ayant présenté la meilleure proposition. L'opérateur économique intéressé sera informé de son obligation de déposer un dossier de candidature dans le cadre de la présente procédure pour permettre la comparaison des propositions en cas de pluralité des candidatures.

CONTACT

Franck BOURASSEAU
Directeur

Et

Anna GINTRAND
Resp. Commercial

f.bourasseau@sominval.fr

a.gintrand@sominval.fr

CANDIDATURE

Dossier à retirer (règlement de consultation et règlement intérieur) auprès de :
SOMINVAL, 12 avenue Jean Joxé - 49109 ANGERS Cedex - sominval@sominval.fr - Tél : 02 41 31 19 19

Photos du local disponible



A noter : Toute précision technique complémentaire, incluant la consultation des plans ou la visite de l'emplacement concerné, peut être demandée auprès des contacts référencés dans le présent avis.

